



INFO-SIGMA

L'infolettre de SigmaSanté

Spécial EDI

À l'attention des directeurs généraux,
directeurs des finances et chefs approvisionneurs

mars 2014

COMMERCE ELECTRONIQUE (E.D.I.)

Qu'est-ce que l'EDI?

Electronic Data Interchange (EDI), ou Échange de Données Informatisées, bref, un échange normalisé d'informations précises entre deux systèmes informatisés différents dans un mode permettant qu'une transaction soit complétée sans intervention humaine. L'adoption de l'EDI a pour but de faciliter les achats des établissements auprès de leurs fournisseurs, en standardisant et automatisant les communications via l'EDI, remplaçant ainsi le courriel et le télécopieur (papier).

Nous savons que ces moyens traditionnels de transmission occasionnent des délais additionnels pouvant atteindre plusieurs jours, avec le risque d'erreurs occasionnées par les nombreuses saisies manuelles. Il s'agit d'un processus lent, coûteux et consommateur de temps. Avec l'adoption de l'EDI nous favorisons ainsi des économies de temps, d'efforts et de coûts.

Selon différentes recherches, dont une étude récente de la firme Xebec, le coût de traitement total d'une facture, de la préparation du bon de commande jusqu'au paiement, peut-être de quatre (4) fois plus élevé de façon traditionnelle sous forme papier que sous forme électronique en EDI. Cela peut représenter, toujours selon Xebec pour le compte de Pacific Gas & Electric, des économies substantielles mensuellement de plusieurs milliers de dollars.

Principaux avantages de l'EDI :

1. Productivité : Automatisation et standardisation d'un processus papier
2. Fiabilité : Diminution des erreurs reliées à l'entrée manuelle (commandes et factures)
3. Optimisation : Réalignement des ressources internes
4. Visibilité : Suivi des échanges d'affaires en temps réel
5. Réduction des coûts : Meilleure gestion de la chaîne d'approvisionnement (temps et efforts)

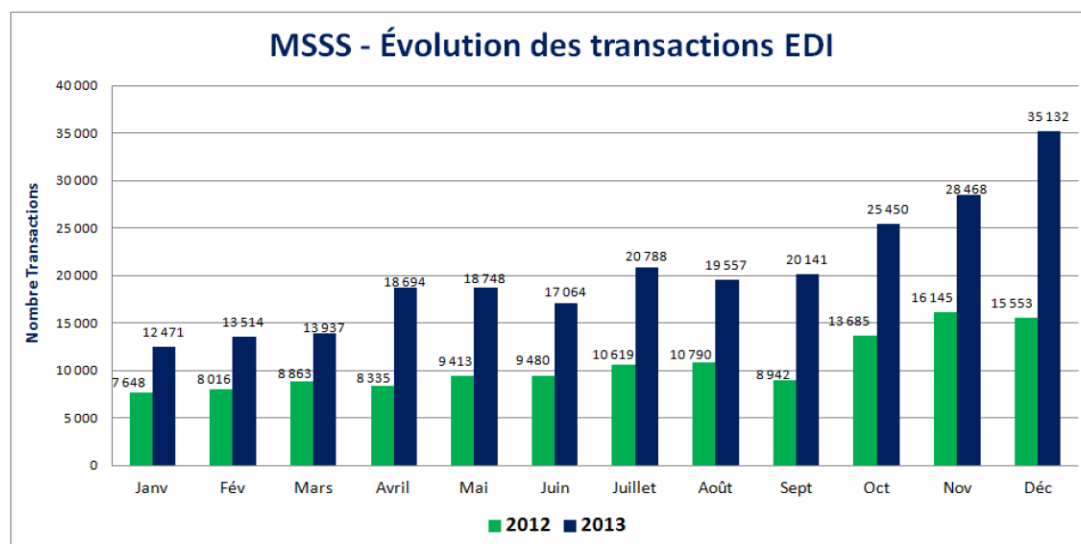
État de situation

Le déploiement du commerce électronique suit son cours depuis plusieurs mois auprès de nos membres et fournisseurs. Une rencontre hebdomadaire a lieu avec notre partenaire InterTrade afin de s'assurer que les enjeux et points en suspens soient résolus.

Un petit guide à l'intention des équipes d'approvisionnement des établissements désirant faire de l'EDI est disponible depuis mars 2014.

Statistiques d'utilisation

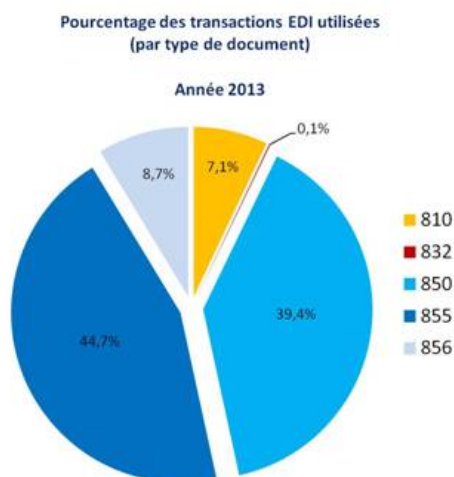
Comme en témoigne le schéma ci-après, depuis son implantation initiale et particulièrement en 2012, l'EDI poursuit son évolution. Le nombre de transactions annuelles pour le Québec a presque doublé de 2012 à 2013.



Les transactions EDI sont normées et numérotées. Il en existe des centaines, mais voici celles qui seront échangées pour l'instant dans le monde de la santé québécois :

- 832 – Catalogue personnalisé – Il s'agit d'une liste de prix vous permettant de mettre à jour votre base de données ou de remarquer une erreur dans celle du fournisseur.
- 850 – Bon de commande – C'est la commande que vous envoyez chez le fournisseur.
- 855 – Confirmation de la commande – C'est une confirmation de chacune des lignes de votre commande avec une indication de ce qui est différent du point de vue du fournisseur.
- 856 – Avis de livraison anticipé – C'est le « packing slip » électronique qui correspond à la livraison prochaine que fera votre fournisseur d'une ou plusieurs (ou une partie) de vos commandes.
- 810 – Facture – C'est la facture électronique que vous enverra le fournisseur et qui remplacera la facture papier.

Mensuellement, alors que nous constatons qu'au schéma suivant que 39% des transactions utilisées constituent les bons de commandes (850). Nous réalisons que la facture (810) est utilisée seulement dans 7% des cas.



Le fournisseur vous envoie une facture électronique (810) qui s'insère automatiquement dans votre logiciel d'approvisionnement (GRM). Cette facture contient tous les détails qu'un employé aurait eu à saisir manuellement. La facture électronique peut générer des bénéfices majeurs car elle permet l'automatisation de la validation de la facture avec le stock reçu et peut aller jusqu'au paiement préautorisé selon vos directives.

TEMOIGNAGE D'ETABLISSEMENTS

Comme vous avez pu le constater, plusieurs établissements sont en cours de déploiement de l'EDI, Le CSSS de la Montagne et le CHUM nous résument leurs expériences.

CSSS de la Montagne

Étant un établissement «vert», l'EDI a grandement permis de réduire notre consommation de papier, tant au niveau de l'impression des bons de commandes, qu'au niveau de l'impression des confirmations, réduisant par le fait même les coûts en papier. L'EDI oblige une rigueur au niveau de la base de données qui est rentable par la suite quand vient le temps d'échanger des données avec les autres établissements ou avec la Corporation d'achats regroupés.

Finalement, grâce à l'EDI nous recevons maintenant l'information relative aux éventuelles erreurs de prix, erreurs sur les bons de commande ou aux ruptures de stock presque qu'en instantané, nous permettant ainsi de réagir plus rapidement et de ne pas avoir à faire de nombreux suivis auprès des fournisseurs, ce qui représente un gain en temps et en productivité.

Caroline Couture
Chef Service Approvisionnement

CHUM

Le programme EDI engendre de multiples bénéfices pour le CHUM. Ces derniers se manifestent par des économies de temps et de coûts, mais aussi par l'augmentation de l'efficacité et de la sécurité de nos échanges commerciaux.

Les cinq principales transactions EDI d'approvisionnement sont actuellement déployées en totalité ou en partie chez une vingtaine de nos fournisseurs; le catalogue [832], le bon de commande [850], la confirmation du bon de commande [855], l'avis préalable d'expédition [856] et la facture [810]. Dans chaque cas, des gains sur la qualité, la rapidité et l'efficacité de traitement de l'information sont facilement percevables.

Nous visons, avec la précieuse collaboration de notre transporteur Intertrade, étendre ce déploiement vers de plus grands horizons, car nous croyons avec certitude que c'est la direction à prendre pour améliorer nos pratiques et devenir toujours plus efficace comme organisation.

Martin Lefrançois
Spécialiste en procédés administratifs - pilote systèmes d'approvisionnement au CHUM

Pour toute question concernant le déploiement du commerce électronique, veuillez-vous adresser à monsieur Eric Lefebvre, directeur par intérim de la planification, de l'évaluation et du service à la clientèle, au 514.376.5600 poste 237 et à l'adresse de courriel suivante elefebvre@sigmasante.com.

Mars 2014

